

PROST DE ROYER

SA VIE.-SES ŒUVRES

Prost de Royer (Antoine), écuyer, seigneur de Brandon, Etrigny, Mancey, Martailly et Lachapelle, avocat en parlement, bâtonnier de l'ordre, lieutenant-général de police, échevin, juge au tribunal de la Conservation, et provincial des monnaies, naquit à Lyon, le 5 septembre 1729 (1).

Son père, avocat distingué du barreau de cette ville, devint échevin en 1752, et juge général des terres de l'archevêché et du comté de Lyon. Sa mère était une demoiselle Françoise Rocher de la Roche-Bazon.

Ses premières années sont à peu près inconnues, de même que l'origine de sa famille. Cependant elle serait assez ancienne et paraîtrait originaire de la Bourgogne (2).

(1) Tous les auteurs qui se sont occupés de Prost de Royer lui donnent les deux prénoms d'Antoine-François. C'est là une erreur : il ne reçut que le prénom d'Antoine. Il fut baptisé dans la paroisse de Sainte-Croix, (aujourd'hui Saint-Jean), le 7 septembre 1729, et il est ainsi désigné sur les registres de baptême : Antoine, fils légitime de noble François Prost, avocat au Parlement, et de demoiselle Françoise Rocher. Parrain : Antoine Prost, procureur au baillage de Mâcon ; marraine : Françoise de Chaney, qpouse de M^e Claude Verdet, procureur es cour de Lyon.

(2) On trouve, en effet, un Prost de Royer, lieutenant en la con-nétablie et maréchaussée de Mâcon, lequel fut l'aïeul d'Antoine Prost de Royer, dont nous esquissons ici la biographie. Le père de